



Compte rendu de l'audioconférence de la DI Ile de France du 30 mars 2020

Accomplissement des missions

Les demandes de télétravail risquent fort d'augmenter dans les semaines qui viennent et il faudra donc être prêt à déployer le matériel en conséquence (PC portables par exemple).

Pour la BSITM, avec 1 train par jour pour une vingtaine de passagers, la liaison Eurostar devient d'un enjeu moindre au regard de l'engagement du nombre d'agents nécessaire. Les vacations sont réduites à 6 agents.

Le DI se félicite de la décontamination réussie et très rapide des locaux Regus, de ceux de la brigade et du filtre Eurostar. La dotation de masques et autres matériels de protection se poursuit puisque la sûreté transmanche reste une mission prioritaire.

Le Bureau de Dédouanement Postal est désormais fermé les lundis et mardis. Il s'agit d'un choix de *La Poste*.

Comme réclamée depuis le début de la crise et à minima par SOLIDAIRES Douanes, une note DI va sortir pour que des masques de protection soient toujours présents à bord des véhicules de service en cas de contrôle impératif. En revanche, notre demande de port de lunettes de protection (le COVID-19 semblant pouvoir être contaminant par les muqueuses ophtalmiques, selon les dernières données scientifiques) pour les contrôles de personnes est encore à l'étude...

Attention, il ne s'agit pas de permettre un retour aux contrôles tout azimuts, mais seulement d'assurer une protection supplémentaire aux agents qui effectuent de la surveillance générale.

L'instruction de la DG sur ces contrôles à visée LCF devrait bientôt voir le jour.

Relations Humaines (RH), divers...

Le DI doit gérer le risque psycho-social des agents et des chefs de service qui souffrent d'ennui car il ne supportent pas l'absence d'activité professionnelle.

Il existe de grandes inégalités face à la dématérialisation. Cette fracture numérique concerne les agents qui ne possèdent ni smartphone, ni ordinateur ou connexion internet.

SOLIDAIRES Douanes demande aussi une attention particulière aux agents qui malheureusement ont eu des décès dans leur entourage et qui n'ont pu participer aux obsèques.

En facteurs de cohésion, le DI souhaiterait valoriser les initiatives individuelles concernant l'animation à distance dans n'importe quel domaine et dans la mesure du possible. Aussi Le DI va renvoyer aujourd'hui un mail contenant la liste de tous les contacts et soutiens sociaux, nationaux et locaux.

SOLIDAIRES Douanes propose que les notes RH nationales soient envoyées directement par mail sur Mercure et non pas juste dans l'application courrier car la plupart des agents n'y ont pas accès à leur domicile.

Concernant les frais de mission, la restauration, et le retour de quatorzaine, une réflexion nationale en cours pour obtenir un cadre légal clair.

SOLIDAIRES Douanes et FO précisent que le consensus médical semble aller vers 21 jours de confinement à compter de la disparition de tous les symptômes, pour les personnes malades, avant une reprise éventuelle du travail. Dans tous les cas, il faudra l'avis du médecin traitant et du médecin de prévention. Le DI acte cette préconisation.

Le problème se pose pour les collègues dits "contacts" (sans symptômes mais ayant été en contact avec des personnes atteintes, testées ou non) qui ont été placés en quatorzaine. En effet, demain, les premiers agents sortiront de quatorzaine (à Rungis notamment). Si le médecin de prévention ne se positionne pas clairement, le DI placera ces agents en AEA. A noter qu'au bureau de Rungis, il ne reste que deux cadres A opérationnels.

Le DI demande également aux chefs de services de contacter les collègues placés en congés maladie ou RQTH à domicile.

« Agenda »

Le Directeur Interrégional d'Ile de France, Jean-Roald LHERMITTE, a tenu ce matin une audioconférence avec tous les chefs de service. Il en tiendra désormais une fois par semaine.

Afin de synchroniser les informations, les audioconférences de la DI Ile de France se tiendront les lundis, mercredis et vendredis à 11h avec les organisations syndicales locales. Quant à celles de la Direction Générale, elles se tiennent les mêmes jours en fin d'après-midi avec les Organisations Syndicales nationales.

Paris, le lundi 30 mars 2020